

GROUPE FEDERALE ASSURANCE

Rue de l'Etuve 12
1000 BRUXELLES

RAPPORT ANNUEL DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDES A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 MAI 2025

Madame,
Monsieur,

Conformément aux dispositions légales, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les opérations du groupe FEDERALE Assurance au cours de l'exercice 2024.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La consolidation a été réalisée pour les entreprises d'assurances (groupe d'assurance FEDERALE Assurance) qui forment entre elles un consortium au sens de l'article 1 :19 du Code des sociétés et des associations :

- Fédérale Assurance, Caisse Commune d'Assurance contre les Accidents du Travail, considérée comme une association d'assurances mutuelles, appelée ci-après : Caisse Commune;
- Fédérale Assurance, Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie, une association d'assurances mutuelles, appelée ci-après : Mutuelle-Vie;
- Fédérale Assurance, Société Coopérative d'Assurance contre les Accidents, l'Incendie, la Responsabilité Civile et les Risques Divers, SC, appelée ci-après : Coopérative;
- FEDERALE Assurance (Association d'Assurance Mutuelle - ancienne dénomination Beta Groupco SA).

Font également partie du périmètre de consolidation au 31.12.2024, les filiales suivantes qui forment le groupe consolidé FEDERALE Assurance :

a. OPTIMCO SA

L'entreprise d'assurance Optimco SA, située à Anvers, a cédé sa son activité d'assurance le 01 octobre 2024 à la Société Coopérative. Depuis cette date, la SA Optimco est autorisée à distribuer, en qualité de souscripteur mandaté des produits d'assurance au nom et pour le compte de la société Coopérative pour les branches RC véhicules automoteurs, corps de véhicules terrestres, conducteur auto, incendie et éléments naturels, RC générale et protection juridique.

b. BRACHT, DECKERS & MACKELBERT SA

La Société Coopérative a repris, en août 2021, les activités du souscripteur mandaté, BRACHT, DECKERS & MACKELBERT NV (BDM), dont le siège social est situé à Anvers. Cette société offre des produits d'assurance non-vie est spécialisée en navigation de plaisance. Il s'agit en général de produits de niche et de solutions d'assurance sur mesure qu'elle distribue exclusivement par un réseau de courtiers d'assurance indépendants.

c. FEDERALE Real Estate SA

FEDERALE Real Estate SA est chargée de la gestion du parc immobilier de FEDERALE Assurance. Elle est également active dans :

- l'achat et vente d'immeubles et de terrains ;
- les promotions et investissements immobiliers ;
- le développement et la commercialisation de lotissements ;
- le project management ;
- la participation dans des projets de promotion en partenariat ; et
- le « *Property Management* » et le « *Letting Management* » pour compte propre.

Elle est détenue par la Société Coopérative .

Ses filiales sont :

- **Trilogis Park SA**

Cette société détenue à 50 % par FEDERALE Real Estate SA a été créée en vue du développement et de la valorisation de bâtiments à usage d'entrepôts situés à Bierset (Liège).

- **FM Properties SA**

Cette société, créée en 2016 et détenue à 50 % par FEDERALE Real Estate SA, a pour objet la promotion immobilière en Belgique ou à l'étranger.

- **F.R.E. Entwicklung Lëtzebuerg S.à.r.l.**

Cette filiale luxembourgeoise, créée en novembre 2018, est destinée à la promotion immobilière au Grand-Duché du Luxembourg.

- **Scheutbosch S.R.L. et Belle au Bois Dormant S.R.L.**

Ces deux filiales belges (SPV), créées en décembre 2018, sont destinées spécifiquement à la valorisation de terrains situés à Molenbeek-Saint-Jean.

- **River Park S.A.R.L.**

Cette société, créée en 2019 et détenue à 50 % par FEDERALE Real Estate SA et à 50% par la Mutuelle-Vie, a pour objet la promotion immobilière au Grand-Duché du Luxembourg.

- **Sart Tilman properties SA**

Cette société, créée en 2020 et détenue à 33,33% par FEDERALE Real Estate SA, a pour objet la promotion immobilière à Angleur (Liège).

- **Picturae One SA**

Cette société, constituée en 2022 et détenue à 33,33 % par FEDERALE Real Estate SA, a pour objet la promotion immobilière à Angleur (Liège).

- **Brooklyn by Eaglestone S.A.R.L.**

Cette société, créée en 2020 et détenue à 38,92 % par FEDERALE Real Estate SA, a pour objet la promotion immobilière au Grand-Duché du Luxembourg.

- **ACM Luxembourg S.A.R.L.**

Cette société, créée en 2022 et détenue à 33,33 % par FEDERALE Real Estate SA, est une société de project management.

- **Magritte IMMO SA**

Cette société, constituée en 2023 et détenue à 33,33% par FEDERALE Real Estate SA, a pour objet la promotion immobilière à Ans (Liège).

d. FONCIERE DU PRE AILY SA

Cette société, détenue à concurrence de 33,33 % par la Mutuelle-Vie a pour objet la valorisation d'un lotissement situé à Liège.

e. FEDERALE Invest SA

Il s'agit d'une société d'investissement institutionnel à capital variable sous la forme d'une SA (organisme de placement collectif) créée en 2011 qui a pour objet de procurer à ses actionnaires les avantages d'une gestion collective d'un portefeuille de valeurs mobilières diversifiées. Elle est détenue majoritairement par la Mutuelle-Vie.

f. FEDERALE Management S.A.

Il s'agit d'une société de droit luxembourgeois qui a été créée pour la gestion des contrats d'assurance-vie liés à des fonds d'investissement (branche 23) et qui est détenue à 100% par la Mutuelle-Vie.

g. FEDERALE REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT SA

La Mutuelle-Vie, la Société Coopérative et la Caisse Commune détiennent ensemble avec FEDERALE Real Estate SA un fonds d'investissement immobilier spécialisé (FIIS) qui a été créé en 2017 et qui contribue aux revenus financiers. Celui-ci est principalement actif dans la gestion de maisons de repos et de logements d'étudiants.

La S.A. Kampos, active dans la gestion de kots d'étudiants au Luxembourg, est détenue à 100 % par FEDERALE REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT SA. Cette dernière détient également la S.A. Rosenstein qui a pour but de financer la construction d'une maison de repos et de service-flats sur le site BELVAL au Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que la

S.A.R.L. Foncière Cents, constituée en 2021 et qui a pour objet le portage foncier relatif à un terrain au Grand-Duché de Luxembourg en faveur d'un partenaire.

h. AMINDIS SA

La SA Amindis, détenue majoritairement par la Société Coopérative, exploite un logiciel de gestion d'actifs financiers utilisé notamment par FEDERALE Assurance dans le cadre de la gestion de ses actifs et du calcul du Solvency Capital Requirement (SCR).

i. SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AXE NORD SAS

Cette société de droit français a été constituée en 2019 et est active dans le développement logistique et immobilier dans des zones portuaires, notamment dans le port de Dunkerque, en France. Elle est, depuis 2021, détenue à 50 % par la Mutuelle-Vie.

j. VIA T ALBERT SA et VIA T ALBERT 2 SA

Ces sociétés sont détenues à 100 % par la Mutuelle-Vie depuis 2022 et ont pour objet la mise à disposition (et maintenance) d'un projet d'infrastructure sur une partie du canal Albert.

k. VB Finco S.A.R.L.

Cette société, créée en 2019 et détenue à 85,00 % par la Mutuelle-Vie et à 15 % par FEDERALE Real Estate SA, a pour objet la promotion immobilière au Grand-Duché du Luxembourg. La S.A.R.L. VB Finco détient 53% de la Faiencerie Holding S.A.R.L., qui détient elle-même 100% de la Rollingergrund Premium Properties S.A.R.L. Ces deux sociétés, également actives dans la promotion immobilière au Grand-Duché du Luxembourg, font également partie du périmètre de consolidation.

l. CLOS MOLIERE S.R.L.

Cette société, créée en 2023 et détenue à 100,00 % par la Caisse Commune, a pour objet la promotion immobilière à Bruxelles.

m. HESSENPLEIN SA

Cette société, constituée en 2021 et détenue à 100,00 % par la Mutuelle-Vie, a pour objet la promotion immobilière en province d'Anvers.

POUR LE GROUPE D'ASSURANCE

Ce paragraphe reprend les chiffres consolidés du groupe FEDERALE Assurance.

Il convient d'envisager le résultat réalisé par FEDERALE Assurance dans un contexte macroéconomique marqué par un ralentissement de la croissance économique belge (de l'ordre de 1 %), à peine supérieure à celle de la zone euro. L'activité du secteur industriel se contracte, au contraire de celle de la construction et des services, où elle connaît une progression. Le taux de chômage a lui aussi légèrement augmenté. Les pressions inflationnistes se sont relâchées et les taux d'intérêt sont en baisse. Le marché financier est resté volatil en 2024, notamment du fait de l'incertitude géopolitique.

Depuis 2023, la comptabilisation de la variation du passif évolue fortement d'IFRS4 vers IFRS17 :

- En IFRS 4, la variation des passifs d'assurance est directement comptabilisée en compte de résultat ;
- En IFRS 17, selon la source de la variation du passif et le modèle comptable, l'affectation est différente:
 - Les variations afférentes aux services passés et courants sont comptabilisées en résultat ;
 - Les variations afférentes aux services futurs ajustent la CSM selon notre modèle comptable BBA ;
 - Les variations de taux d'actualisation du passif impactent l'OCI, comme l'option OCI a été prise pour la Mutuelle-Vie (ceci est un choix de Fédérale Assurance).

Les frais d'exploitation sont en hausse (+ 10,2%), mais restent maîtrisés. Cette augmentation des coûts s'explique par les investissements requis pour la mise en conformité avec de nouvelles dispositions légales, la croissance réalisée ces dernières années, les mesures prises pour optimiser l'efficacité des processus et la productivité (essentiellement via le développement de solutions IT), ainsi que la réalisation des objectifs stratégiques fixés.

L'année 2024 a été une année particulière marquée par le maintien de taux d'intérêt élevés alors que les primes de risque sont restées basses tant sur les marchés boursiers que sur ceux du crédit. La politique d'investissement a continué d'être axée sur la réduction du risque pour les trois sociétés au profit des obligations d'état. Il en a résulté une légère érosion des résultats récurrents (-€2.5m à €126.5m). L'impact financier le plus important concerne celui d'IFRS17 sur les résultats financiers d'assurance (-€30m).

Le résultat consolidé net de l'exercice 2024 € 42.674 (en milliers d'euros), est en forte baisse par rapport à 2023.

FEDERALE Assurance mesure pleinement le contexte macro-économique dans lequel elle évolue et les nombreux défis auxquels elle doit faire face: des taux d'intérêt qui augmentent, le phénomène de délocalisation de la main d'œuvre qui impacte son chiffre d'affaires, une régulation en constante évolution, un secteur d'activités extrêmement concurrentiel, le comportement des consommateurs qui veulent des solutions digitales tout en conservant un contact humain personnalisé, une indispensable adaptation aux nouvelles technologies, les crises sanitaires et climatiques incitant au renforcement d'une approche à la fois durable et responsable....,

Pour relever ces nombreux défis de manière pérenne, FEDERALE Assurance a lancé en 2021 la mise en œuvre de son plan stratégique à l'horizon de 2025, Shape 25, qui entre donc dans sa dernière année. L'ensemble des collaborateurs de FEDERALE Assurance ont été étroitement impliqués en 2024 pour mener à bien ce plan ambitieux. Celui-ci prévoit notamment des investissements importants, principalement dans le développement de solutions IT qui optimiseront l'efficacité des processus internes et offriront de nouvelles solutions digitales aux clients.

Dans le contexte actuel, le fait que FEDERALE Assurance demeure un assureur belge mutualiste totalement indépendant présente des atouts. Ainsi, ses objectifs sont focalisés sur sa solidité financière et sa pérennité et ce, au bénéfice de son partenaire principal : le client.

En 2024 et conformément à ses objectifs, FEDERALE Assurance a ainsi maintenu sa solvabilité au-delà des exigences légales (Solvency II).

Solvency II

Depuis 2016, des normes prudentielles en matière de solvabilité *Solvency II* imposent par la détermination des marges de solvabilité exigées, la prise en compte de nombreux risques, dont les risques de placement et une politique de contrôle nettement plus stricte, impliquant une gouvernance des risques plus structurée, suivie et rapportée.

Le ratio de solvabilité s'élève à 158% (Q4 2024).

GESTION FINANCIÈRE

La politique d'investissement reste essentiellement basée sur le principe de prudence. Le groupe dispose aujourd'hui d'un portefeuille de placements équilibré. Les investissements sont réalisés essentiellement en gestion directe, en fonction de leur rendement, de leur risque sous-jacent, de leur liquidité, de leur consommation en capital sous Solvency II, de l'exigence de la gestion actif-passif, de leur caractère durable ESG et de leur diversification. Tout cela est mené dans une perspective à long terme, dans le respect des normes imposées par la Banque Nationale de Belgique.

L'année 2024 a été marquée comme les deux années précédentes par une politique d'investissement axée sur la réduction du risque au niveau des trois entreprises d'assurance. Cette politique s'est traduite par une réduction des poches d'actions et d'obligations d'entreprises au bénéfice d'obligations d'état et d'autres emprunts sécurisés.

L'activité d'asset management immobilier est effectuée par la SA FEDERALE REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT. Celle-ci a clôturé l'année 2024 par une stabilité de son bénéfice à € 13,0 millions. Le résultat distribuable a baissé de € 11,0 millions à € 10,2 millions, malgré une occupation quasi complète des actifs, suite à la hausse des coûts de dette, essentiellement au bénéfice de la Mutuelle Vie.

COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels consolidés de FEDERALE Assurance au 31 décembre 2024 ont été établis conformément à l'ensemble des normes comptables IFRS en vigueur à la date de clôture des comptes.

Passant en revue les principaux postes des comptes consolidés, nous relevons :

A L'ACTIF DU BILAN (EN MILLIERS D'EUROS)

ACTIF (.000 €)	2024
Immobilisations incorporelles	26.100
Développements internes	19.362
Logiciels	2.289
Autres actifs incorporels	-
Ecart d'acquisition	4.449
Immobilisations corporelles	583.732
Immeubles d'exploitation	50.779
Immeubles de placement	459.642
Autres immeubles	70.269
Autres immobilisations corporelles	3.043
Participations dans des entreprises associées	26.406
Placements financiers	2.994.550
Titres à revenus variables	365.203
Titres à revenus fixes	2.024.189
Prêts et autres placements financiers	605.158
Placements liés à des contrats en unités de compte	24.771
Impôts différés	39.651
Actifs relatifs aux contrats d'assurance	-
Actifs relatifs aux contrats de réassurance	127.765
Autres actifs, créances	325.121
Trésorerie et équivalent de trésorerie	77.558
Total Actif	4.225.655

AU PASSIF DU BILAN (EN MILLIERS D'EUROS)

PASSIF (.000 €)	2024
Capitaux propres du groupe	730.984
Capital	-
Réserves et report à nouveaux	630.200
Résultat net de la période	42.441
Autres éléments du résultat global	58.344
Part des minoritaires	1.976
Total des capitaux propres	732.961
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	2.944.570
Passifs relatifs aux contrats de réassurance	-
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	246.395
Passifs des contrats d'investissement BR 23	24.771
Passifs des contrats d'investissement BR 26	221.624
Autres provisions	1.451
Passifs financiers	105.435
Impôts différés	1.300
Dettes résultant d'avantages au personnel	90.465
Autres dettes	103.078
Total Passif	4.225.655

COMPTE DE RESULTATS (EN MILLIERS D'EUROS)

(.000 €)	2024
Résultat d'assurance	(57.331)
Produits d'assurance	429.926
Charges d'assurance	(477.912)
Résultat net de réassurance	(9.345)
Résultats financiers	70.259
Gains nets réalisés sur actifs financiers	(6.994)
Autres revenus financiers nets	126.478
Variation de la juste valeur des actifs & passifs	(10.590)
Résultats financiers - Assurance	(39.298)
Résultats financiers - Réassurance	664
Frais d'exploitation	(121.866)
Frais d'acquisition	4.835
Frais d'administration	(126.700)
Frais d'exploitation transférés	107.121
Résultat avant impôts	(1.816)
Impôts sur le résultat	44.695
Résultat après impôts	42.879
Résultat des sociétés mises en équivalence	(205)
Résultat net consolidé	42.674
Part du groupe dans le résultat	42.441
Intérêts des tiers dans le résultat	234

Le résultat net consolidé s'élève donc à € 42.674 (en milliers d'euros).

Pour information, les fonds propres calculés selon les spécifications de Solvency II :

(.000€)	2024	2023	2022
Fonds propres	626,466	695,665	708,847
SCR Groupe	396,495	381,857	391,084
Ratio	158%	182%	181%

EVENEMENTS MARQUANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Evènements importants entre la date de clôture et l'approbation des comptes annuels par le conseil d'administration le 28 avril 2025 en vue de leur publication, et qui ont mené à une adaptation des comptes annuels 2024 :

Au 1er avril 2025, la SA Beta Groupco a opéré une fusion par absorption avec la Société Coopérative et Federale Real Estate. Par la suite, la SA Beta Groupco a modifié sa forme juridique en une Association d'Assurance Mutuelle (AAM) et sa dénomination pour devenir FEDERALE Assurance. Des étapes complémentaires sont prévues au cours de l'exercice 2025 afin d'intégrer d'autres sociétés du groupe au sein de l'AAM FEDERALE Assurance.

CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Le Groupe FEDERALE Assurance met en œuvre son plan stratégique Shape 25, traduit notamment dans le business plan 2025-2029. Ce plan stratégique comprend entre autres une simplification de la structure du groupe FEDERALE Assurance par le regroupement en 2025 de l'ensemble de ses activités d'assurances au sein d'une entreprise d'assurance, qui porte le nom de FEDERALE Assurance (ancienne dénomination Beta Groupco) et est constituée sous la forme d'une Association d'Assurance Mutuelle.

INFORMATIONS EN MATIERE DE DURABILITÉ

Voir annexe au rapport de gestion : rapport CSRD

GOVERNANCE

FEDERALE Assurance est organisée afin de permettre une gestion commune des différentes sociétés qui la composent, ce qui favorise une gestion saine, efficace et prudente de ses activités, compte tenu des risques inhérents à son modèle d'entreprise.

Pour FEDERALE ASSURANCE

Le comité de direction est composé comme suit :

- monsieur Tom DE TROCH, administrateur-délégué et président du comité de direction, CEO;
- monsieur Jean Marie BOLLEN, administrateur-directeur, CCO ;
- monsieur Michael HOEBRECHTS, CTO
- madame Véronique VERGEYLEN, administrateur-directeur, CLO ;
- monsieur Werner VAN STEEN, COO.

Des changements ont eu lieu en ce qui concerne la composition du comité de direction :

Le mandat de madame Ariane BERCKMOES en tant que CTO, membre du comité de direction a pris fin le 30 septembre 2024 et celui de madame Tiny ERGO en tant que CFO, membre du comité de direction et administrateur exécutif le 21 février 2025.

Monsieur Michael HOEBRECHTS a été nommé en tant que membre du comité de direction, CTO, avec effet au 28 octobre 2024.

La fonction de président du conseil d'administration est exercée par une seule et même personne. Cette structure a pour effet une gestion centrale mais adaptée aux particularités des différentes entreprises d'assurance.

La présidence du conseil d'administration est assurée par monsieur Frédéric de SCHREVEL depuis sa nomination le 20 octobre 2020.

Deux comités spécialisés sont constitués au sein du conseil d'administration pour renforcer l'efficacité de la surveillance et du contrôle des activités, du fonctionnement et du profil de risque de FEDERALE Assurance par le conseil d'administration: le comité d'audit et des risques et le comité de nomination et de rémunération.

A la suite de la fusion par absorption de la SA Fédérale Real Estate par l'AAM Fédérale Assurance prenant effet au 1er avril 2025, un nouveau comité spécialisé, le comité immobilier, sera constitué à partir de cette date.

Conformément à la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance et au Code des sociétés et des associations, le conseil d'administration doit justifier dans son rapport de gestion, la compétence individuelle et collective des membres du comité d'audit et des risques, ainsi que l'indépendance ses membres.

Au 31 décembre 2024, le comité d'audit et des risques est présidé par monsieur Philippe DE LONGUEVILLE et est par ailleurs composé de madame Kristien SMEDTS ainsi que de messieurs Frédéric de SCHREVEL, Michel VANDERSTRAETEN, Philip MAEYAERT et Bruno THOLLEBEKE.

Parmi eux :

- tous sont membres non exécutifs du conseil d'administration ;
- plusieurs membres sont des administrateurs indépendants (dont l'un est président) au sens de l'article 15,94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance;
- trois membres du comité d'audit et des risques sont des administrateurs indépendants externes, spécialisés en Solvency II, gestion des risques, reporting financier, ... et ayant une expérience professionnelle dans d'autres sociétés du secteur financier ;
- chacun des membres du comité d'audit a une expérience professionnelle en matière de comptabilité ou d'audit ;
- la plupart des membres du comité d'audit ont une expérience professionnelle en tant qu'administrateurs exerçant des fonctions exécutives ;
- les membres du comité d'audit ont des expériences professionnelles complémentaires dans différents secteurs d'activités.

Le conseil d'administration considère en conséquence que les membres du comité d'audit et des risques disposent individuellement et collégalement des compétences et de l'indépendance nécessaires à l'exercice de ses missions.

Pour chaque comité spécialisé, un règlement d'ordre intérieur décrit notamment sa composition, son fonctionnement, ses responsabilités et missions.

En outre, le conseil consultatif, est chargé en tant qu'organe consultatif non-statutaire, instauré par le conseil d'administration de FEDERALE Assurance, d'émettre des avis sur des questions spécifiques à la demande de ce dernier entre autres relatives à la politique commerciale, aux activités d'assurance,

Les autres sociétés du groupe consolidé FEDERALE ASSURANCE

Les conseils d'administration des autres sociétés du groupe, sont, pour la majorité d'entre-eux, composés d'un ou de plusieurs membres du comité de direction ou de mandataires sociaux de FEDERALE Assurance.

Cela permet une meilleure intégration des différentes filiales dans le groupe FEDERALE Assurance et la poursuite d'une stratégie et d'une gestion cohérente.

Enfin, si vous approuvez notre gestion, nous vous prions de bien vouloir nous en donner décharge.

Bruxelles, le 28/04/2025

Pour le conseil d'administration,

T. DE TROCH,
Administrateur-délégué.

Annexe 1 : Informations en matière de durabilité : rapport CSRD